



# Option 5<sup>ème</sup> - Rentrée 2026

**Les options sont facultatives** : c'est un choix volontaire de la part de l'élève et de ses responsables légaux.  
**Le nombre de places est limité** : si les demandes sont trop importantes, des critères sont mis en place.  
**Le choix peut être également limité par les emplois du temps et les éventuels cumuls.**  
**En cas de difficulté, les responsables légaux sont contactés.**

## Chorale

Chaque année, l'enseignement « chorale » accueille les élèves qui le souhaitent, sur la seule base de leur motivation et de leur assiduité, quelle que soit leur classe ou leur pré-requis musical. Ils pratiqueront le chant choral collectif au sein d'un projet artistique ambitieux commun à 5 établissements du territoire.



L'enseignement facultatif de chant choral s'inscrit dans un projet inter-établissements (quatre collèges et le lycée Quinet), soit près de deux cent élèves choristes, pour l'interprétation d'un programme de chansons françaises et étrangères à deux voix ou plus, accompagné par un ensemble instrumental professionnel, qui se concrétisera par un concert au Théâtre de Bourg-en-Bresse en fin d'année scolaire (date non connue à ce jour).

**RECRUTEMENT** : engagement sur l'année scolaire définitif à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine de Septembre à :  
1 heure de répétition hebdomadaire / 1 séjour de 3 jours avec hébergement / 2 répétitions en amont du concert de restitution

## Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)

Découverte des langues grecques et latines, de la mythologie, de la civilisation et de quelques éléments d'histoire antique. Cette option permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur des cultures qui ont fondé la nôtre, de mieux comprendre le français à travers l'étymologie (**voir document au verso**).

L'option LCA permet d'obtenir des points pour le diplôme national du brevet en 3<sup>ème</sup>.

La volonté est de valoriser le travail des élèves.

**Recrutement** : Engagement sur 3 ans (inscription en 5<sup>ème</sup> puis reconduite automatiquement en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)

**Organisation** : 1h hebdomadaire

